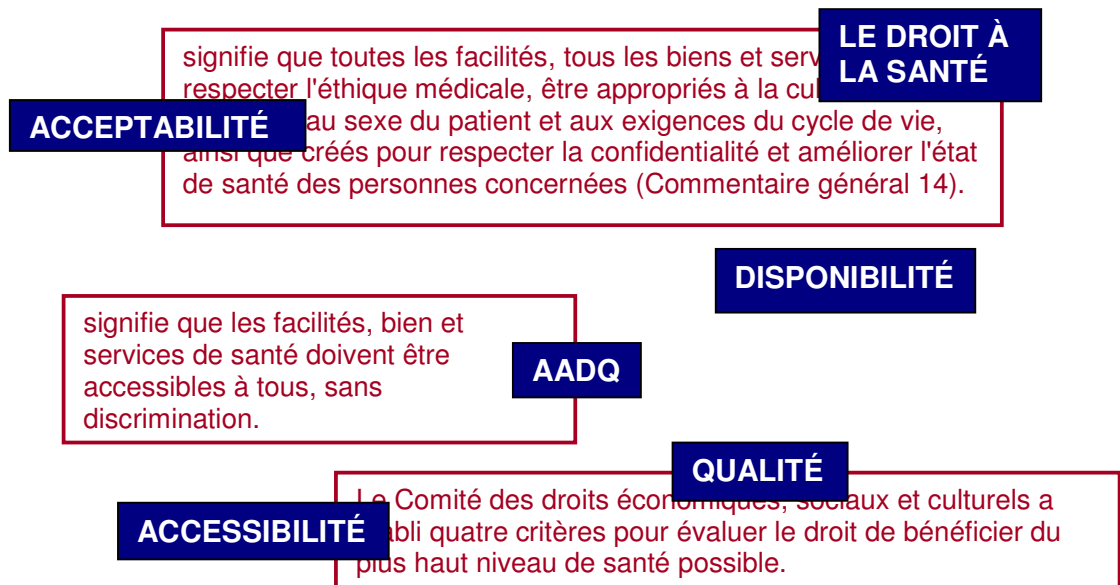


## Plan de session de formation

### Jeu de définition

### Présentation des participants et du sujet



## **La Fédération Internationale des Organisations de Santé et de Droits de l'Homme (IFHHRO)**

*La IFHHRO compose un réseau unique d'organisations actives dédiées à la protection et à la promotion des droits de l'homme liés à la santé. Ses membres et observateurs sont des groupes de droits de l'homme qui s'intéressent aux violations de droits relatifs à la santé, des associations médicales impliquées dans un travail sur les droits de l'homme, ainsi que des organisations qui ont été créées spécifiquement dans le but de mobiliser les travailleurs de la santé autour de la protection des droits de l'homme.*

*Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet: [www.ifhhro.org](http://www.ifhhro.org)*

---

Copyright © IFHHRO, 2011

Ce plan de session peut être reproduit à condition que sa source soit spécifiée.  
La IFHHRO accepte volontiers les propositions de traduction.  
Des copies du plan de session sont disponibles, sur demande, dans d'autres formats.  
Pour plus d'informations: [ifhhro@ifhhro.org](mailto:ifhhro@ifhhro.org)



### Objectifs d'apprentissage

- Présenter les participants et les animateurs, les uns aux autres
- Familiariser les participants avec les définitions des questions abordées pendant la formation
- Présenter le programme



### Groupe cible

Les participants et animateurs de la formation ou de l'atelier



### Durée

90 minutes, y compris la présentation du programme



### Matériel

- Définitions liées au sujet de la formation  
Calculez le nombre de définitions nécessaires avec la formule suivante :  
nombre de participants + animateurs + autres nécessitant une présentation, divisé par 2
- Pages de tableau de conférence
- Marqueurs
- Ruban adhésif



### Outils pédagogiques

1. Lot de définitions pour une formation générale sur la santé et les droits de l'homme, abordant le rôle des travailleurs de la santé



### Plan de session

*Lors de cet exercice, les participants et le programme de formation sont présentés en une session. Plus de sessions pour associer une formation sur les droits de l'homme pour les travailleurs de la santé sont disponibles sur le Manuel de formation IFHHRO « Les droits de l'homme pour les travailleurs de la santé » à [www.ifhhro-training-manual.org](http://www.ifhhro-training-manual.org)*

### Préparation

Imprimez suffisamment de définitions. Séparez le terme de sa définition, mélangez tous les papiers et mettez-les dans un sac. Écrivez le programme sur quelques pages de tableau de conférence en utilisant une page pour chaque jour, avec seulement les titres des sessions. Accrochez-les au mur afin de permettre à tous de les voir, avant le début de la session.

### Étape 1 Introduction et explication (5 minutes)

Accueillez tous les participants à la formation et invitez toutes les personnes, y compris les animateurs, techniciens et traducteurs, à prendre part à une activité qui leur permet d'apprendre à se connaître. Circulez dans la salle et demandez aux participants de tirer un bout de papier du sac.

Expliquez que chacun a tiré soit un terme, soit une définition. Ils doivent tous chercher la pièce manquante. Lorsque la paire est trouvée, les participants doivent se présenter l'un à l'autre. Ils doivent rechercher dans le programme et décider ensemble la session à laquelle leur définition s'applique.

**Étape 2      *résoudre l'énigme (10 minutes)***

Demandez à tout le monde de se lever pour chercher l'autre moitié de leur définition et de se présenter à l'autre personne en donnant leur nom, organisation et position et discuter ensemble de la place de leur définition dans le programme.

**Étape 3      *Introduction en paires (la durée dépend du nombre de paires)***

Après 10 minutes environ, chaque membre d'une paire présente son équipier aux autres membres du groupe, et partage la définition. Demandez aux autres participants s'ils pensent que la paire créée est correcte. Si tout le monde est d'accord, demandez à la paire à quel endroit, selon eux, la définition se place sur le programme. Si leur suggestion est correcte, collez la définition sur le programme, si une autre session est plus appropriée, expliquez-en la raison et collez la définition à cet endroit. Les définitions qui sont pertinentes pour une journée entière seront collées en haut de la page de cette journée et toutes définitions appropriées à toutes les sessions pourront être collées sur une page séparée.

Lorsque toutes les présentations ont été faites, remerciez les participants pour leur contribution et demandez-leur de s'asseoir à nouveau.

**Étape 4      *Présentation du programme (10 minutes)***

Terminez la session avec une brève présentation du programme et expliquez sa structure plus en détail.

## Outil pédagogique 1 - Lot de définitions

Les définitions suivantes sont appropriées pour la session d'initiation au programme de formation qui aborde la santé et les droits de l'homme en général, et le rôle des travailleurs de la santé en particulier.

Pour une formation sur une question de santé spécifique, utilisez les définitions en relation avec les sessions comprises dans la formation. Les définitions utilisées doivent s'appliquer au contexte du programme de formation. Assurez-vous que les définitions soient réparties dans le programme afin d'éviter qu'elles soient toutes dans une seule session.

Imprimez le nombre de définitions nécessaires (nombre de participants + animateurs + autres nécessitant une présentation, divisé par 2) sur du papier de couleur et séparez les termes des définitions. Mélangez tous les papiers et mettez-les dans un sac pour les utiliser lors de l'étape 1 de cet exercice.

Les définitions utilisées dans cet outil pédagogique sont principalement issues de « La santé et les droits de l'homme : un guide de ressources » disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://equalpartners.info/index.html>. Ce guide a été créé par l'initiative Droit et Santé de l'OSF et Equitas en tant que ressource conviviale et à usage multiple pour les professionnels de la santé, les professionnels des droits de l'homme et les partisans.

Ce guide couvre les concepts et ressources de base relatifs à la santé et aux droits de l'homme, axé sur sept sujets prioritaires :

Chapitre 1 : Les droits de l'homme dans le soin au patient

Chapitre 2 : Le VIH/SIDA et les droits de l'homme

Chapitre 3 : La diminution des préjudices et les droits de l'homme

Chapitre 4 : Les soins palliatifs et les droits de l'homme

Chapitre 5 : La santé sexuelle et les droits de l'homme

Chapitre 6 : La santé et les droits de l'homme dans les communautés minoritaire

Chapitre 7 : La santé mentale et les droits de l'homme

Tous les chapitres contiennent un glossaire qui peut être utilisé pour rassembler des définitions.

# Médicaments essentiels



Les médicaments qui satisfont les besoins prioritaires pour la santé de la population. Les médicaments essentiels qui sont censés être disponibles en permanence en quantités suffisantes, dans des formes de dosage appropriés, avec une qualité assurée, et à un prix abordable pour chaque individu, ainsi que pour la communauté.

# Santé



Un état de bien-être physique, mental et social complet, pas seulement l'absence de maladie ou infirmité. (OMS)

# DROIT À LA SANTÉ



Le droit de bénéficier de diverses facilités, biens, services et conditions nécessaires pour atteindre le meilleur état de santé possible.



# Travailleurs de la santé



Les médecins, infirmiers, dentistes ou autres professionnels de la santé.

# Systeme de sante



La prestation organisée des services pour la sante.

# Double allégeance



Le conflit de rôle entre le devoir professionnel envers le patient et les obligations – explicites ou implicites, réelles ou perçues – en faveur des intérêts d'un tiers tel que l'employeur, l'assureur ou l'État.

# Consentement informé



Un procédé qui permet au patient de participer aux décisions concernant sa santé.

Un patient doit recevoir des informations suffisantes et compréhensibles sur des sujets tels que le but du traitement, les traitements alternatifs, leurs risques et effets secondaires.

# Autonomie du patient



Le droit des patients de prendre des décisions relatives aux soins médicaux qui leur sont dispensés. Les prestataires peuvent éduquer et informer les patients, mais ils ne peuvent pas prendre les décisions à leur place.

# Dignité humaine



Il n'y a aucun accord sur une définition, mais la plupart des gens ont leur propre idée de ce que cela signifie.  
C'est un élément essentiel de tous droits humains.

# Éthique médicale



Un système de principes moraux et de règles qui sont utilisés comme standards pour la conduite professionnelle. Plusieurs hôpitaux et autres facilités pour la santé ont des comités d'éthique qui peuvent aider les docteurs, les professionnels de la santé, les patients et les familles à prendre des décisions difficiles concernant les soins médicaux. Ceci peut varier selon les origines religieuses et culturelles.

# Critères normatifs de la santé



Les conditions nécessaires pour une bonne santé, y compris la sécurité de l'eau et l'eau potable, la nourriture, les conditions professionnelles et environnementales saines, l'éducation regardant la santé, la non-discrimination, etc. Ceci comprend aussi bien les droits socio-économiques, que les droits civils et politiques.



# Observations finales



Les recommandations par un mécanisme de surveillance des traités sur les actions qu'un État devrait suivre pour assurer la conformité aux obligations des traités. Ceci suit généralement la soumission du *rapport national* d'un pays ainsi qu'un dialogue constructif avec les représentants de l'État.

# Commentaires généraux/ Recommandations



Les questions des textes interprétatifs par les mécanismes de surveillance des traités sur le contenu des droits particuliers. Bien que ceux-ci ne soient pas une obligation légale, ils sont largement considérés comme officiels et ont un poids légal significatif.

# Surveiller/ trouver les faits/ enquêter



Les termes souvent utilisés de façon interchangeable, ont généralement pour but de repérer et/ou rassembler les informations concernant les pratiques et actions du gouvernement en relation avec les droits de l'homme.

# Confidentialité du patient



La doctrine établissant que le médecin a le devoir de garder les secrets du patient. Ceci est une mesure pour permettre aux patients de se confier complètement et franchement, permettant un traitement et diagnostic approprié.